**Rand’Orientation de nuit**

**Samedi 29 août 2020**

Cette Rand’Orientation pédestre de nuit n’est pas une compétition, l’objectif est de passer un bon moment en toute convivialité. Chacun participe sous sa propre responsabilité.

Le nombre total de participants est limité à 80. Il est possible de participer en solo ou en équipe, le nombre de participants par équipe n’est pas limité. Il sera remis à chaque participant solo et équipe une puce SI-Card et un carton de pointage.

Avec la puce électronique les points de passage aux balises sont enregistrés lors du parcours effectué, et à l'arrivée les données contenues dans la puce sont lues. Un ticket individuel de résultat est édité. Les concurrents peuvent comparer leurs parcours et leurs temps.

Le carton de pointage permet aussi de valider le passage aux balises mais sans les avantages de la SI-Card.

Un chèque de caution de 30€ est demandé pour le prêt d’une SI-Card. Les participants ayant leur propre SI-Card peuvent l’utiliser.

Accueil à partir de 19h15 à … ? Le lieu sera dévoilé à 18h le jour J. Briefing à 20h30, départ à 21h00.

Au départ les participants solo et les équipes recevront un jeu de cartes sur lesquelles seront indiqués les postes à pointer. Chacun devra alors effectuer un circuit dans un ordre libre et à allure libre (marche, marche active, course) pour aller pointer un maximum de balises dans le temps limité, sachant que les balises ne rapportent pas toutes le même nombre de points ... Et qu’en orientation, le chemin le plus court n’est pas forcément le plus rapide en conséquence celui qui va le plus vite n’arrive pas toujours le 1er ...

 Le temps de Rand’Orientation maximum est limité de 3h, soit un retour avant minuit si départ à 21h comme prévu. Mais chacun a la possibilité de revenir à n’importe quel moment, après 45’, 1h, 1h30, …

Chaque minute au-delà du temps de référence (3h) entraîne une pénalité de 15 points par minute entamée de dépassement. Au-delà de 10 minutes, la pénalité est de 30 points par minute entamée. La même balise ne rapporte qu’une seule fois des points. Ce n’est pas une compétition mais quand même il y a forcément un petit challenge à être le mieux classé possible …

Une Boussole est nécessaire, l’organisation peut en prêter une contre une caution de 25€ (chèque à l’ordre de l’ACASE). Chaque participant devra être muni d’un moyen d’éclairage suffisant pour s’orienter et d’un équipement réfléchissant (brassard ou gilet).

Toute traversée de champs cultivés, détérioration de clôture et autres équipements et abandon de déchets sont strictement interdits.

Les participants âgés de moins de 16 ans devront être accompagnés d’un adulte.

La participation est fixée à 2,50€ avec au retour une boisson et une gourmandise.

D’autres informations seront données lors du briefing. D’ici là pour toute information n’hésitez pas à contacter le 06.79.07.67.22 ou le 06.47.48.24.71

Bulletin d’inscription Rand’Orientation 2020

Solo

 équipe, nom de l’équipe: ………………………………………….

Pour une équipe indiquer le capitaine de celle-ci, il sera le lien entre l’organisation et son équipe, toutes les informations transiteront par lui.

Nom : ……………………………………Prénom : ……………………………………

Adresse :…………………………………………………………………………………………..……....……………………………………………………………………….……………..…..

Téléphone (indiquer un N° de portable utilisé pendant la Rand Orientation : ………………….

Courriel :……………………………………

Année de naissance : ……… ……

Pour les équipes, nom, prénom, année de naissance des équipiers

Équipier 1: …………………………………………………né(e) le: ………………………...

Équipier 2: …………………………………………………né(e) le: …………………...…....

Équipier 3: …………………………………………………né(e) le: …………………...........

Équipier 4: …………………………………………………né(e) le: …………………...........

Participation 2,50€ par personne quel que soit l’âge, une boisson et une gourmandise pour chacun à son retour.

Joindre un chèque de caution pour le prêt de la SI-Card (30€) ou le prévoir pour le remettre le jour de la Rand’Orientation.

 je souhaite le prêt d’une boussole (prévoir chèque de caution de 25€)

Déposer ou envoyer ce bulletin avec le règlement avant le 24/08/20 (si chèque à l’ordre de l’ACASE) à : ACASE Rand’Orientation, Mairie de Clos-Fontaine, 7 rue de Nangis 77370 Clos-Fontaine

Cette Rand’Orientation n’est pas une compétition, il s’agit de proposer à ceux qui le veulent de faire une balade nocturne. Chacun participe sous sa propre responsabilité et assurance, en aucun cas les animateurs de cette Rand’Orientation ne pourront être tenus comme responsables en cas d’accident.

Signature valant approbation du principe de cette Rand’Orientation.